



ÉTABLISSEMENT

Ville de Blois (41)
9 place Saint Louis
41000 Blois

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur**I.1) NOM ET ADRESSES**

Ville de Blois (41), Numéro national d'identification : 21410018200010, 9 place Saint Louis, 41012 Blois Cedex, FRANCE. Tél. : +33 254445050. Fax : +33 254903558. Courriel : marchespublics@blois.fr. Code NUTS : FRB05.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.blois.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE**I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Service des marchés publics mutualisé, Numéro national d'identification : 21420018200010 Hôtel d'Agglomération 1 rue Honoré de Balzac CS 4318 , 41043 Blois Cedex, FRANCE. Tél. +33 254903535. Courriel : marchespublics@blois.fr. Fax +33 254903558. Code NUTS : FRB05. Adresse internet : <https://www.agglopolys.fr>.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Point(s) de contact susmentionné(s). **Par voie électronique à l'adresse** : <https://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) Intitulé : Etude de programmation urbaine du secteur Coty à Blois

II.1.2) Code CPV principal

71241000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte

Etude de programmation urbaine du secteur Coty à Blois

II.1.5) Valeur totale estimée

II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : Non

II.2) DESCRIPTION

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

71241000 , 71410000 , 71313400 , 71315400

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRB05

II.2.4) Description des prestations

Étude de programmation urbaine du secteur Coty à Blois

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 40%

Qualité

Qualité de la méthodologie : 30%

Qualité de l'équipe dédiée : 20%
Qualité des livrables : 10%

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 54

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Les prestations sont divisées en 3 tranches :

- TF : Étude de programmation urbaine
- TO1: Élaboration du dossier d'étude d'impact
- TO2: Élaboration des dossiers de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) et d'Enquête Parcellaire (DEP)

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

L'équipe devra être dotée des compétences nécessaires à la réalisation du présent marché, à savoir :

- Urbanisme, architecture et paysage
- Ingénierie bâtiments
- Ingénierie voirie et réseaux divers
- Environnement
- Maîtrise des procédures d'aménagement et des bilans d'opérations
- Maîtrise de la procédure d'expropriation

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique**IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :** Oui**IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF****IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure****IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**

Vendredi 27 octobre 2023 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**
français.**IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date : vendredi 27 octobre 2023 - 14:30

Lieu : Hôtel de l'Agglomération.

Section VI : Renseignements complémentaires**VI.1) RENOUVELLEMENT**

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Les modalités de règlement des comptes sont définies dans les conditions de l'article 11 du CCAG-PI.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**Tribunal Administratif d'Orléans 28 rue de la Bretonnerie , 45000 Orléans FRANCE. Tél. +33 238775900. E-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr. Fax +33 238538516. Adresse internet : <https://orleans.tribunal-administratif.fr>.**VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation****VI.4.3) Introduction des recours****VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours**Greffé du Tribunal Administratif d'Orléans 28 rue de la Bretonnerie , 45000 Orléans FRANCE. Tél. +33 238775900. E-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr. Fax +33 238538516. Adresse internet : <https://orleans.tribunal-administratif.fr>.**VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

25 septembre 2023